

ATLAS SOCIAL

NOUVELLE-
AQUITAINE

Les jeunes
de 15-24 ans



Préface

Dans le cadre des travaux du Projet Régional de Santé (PRS) de Nouvelle-Aquitaine, il est apparu important de rendre accessible une information actualisée et fiable sur l'état de santé des jeunes adultes et sur ses déterminants.

Le présent Atlas Social Jeunes de Nouvelle-Aquitaine, réalisé par l'Observatoire Régional de Santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA), a été élaboré pour mieux faire connaître les problématiques sociales et les disparités géographiques de la population des 15-24 ans de notre région, et ainsi contribuer à éclairer les débats et les actions. Il apporte notamment des données contextuelles permettant la mise en œuvre du 1^{er} objectif du programme régional pour l'accès aux soins et à la prévention des plus démunis (PRAPS) : prioriser les actions pour les jeunes de 0 à 25 ans.

Il constitue également une ressource importante pour les politiques publiques de la DREETS, notamment envers les jeunes et leur insertion sociale et professionnelle.

Leur présentation intègre des comparaisons entre les territoires voire avec le niveau national. Si les inégalités globales sont connues par bon nombre d'entre nous, l'éclairage apporté par ce travail de spatialisation offre une lecture inédite, à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, des inégalités existantes dans de nombreux domaines et entre les territoires.

Les indicateurs choisis sont pour la plupart disponibles au niveau des EPCI et offrent ainsi une visualisation fine de certains enjeux sociaux.

Benoit ELLEBOODE,
Directeur général ARS Nouvelle-Aquitaine

Jean-Guillaume BRETENOUX,
Directeur Régional DREETS Nouvelle-Aquitaine





Sommaire

- **Chapitre 1 : Population**
- **Chapitre 2 : Famille**
- **Chapitre 3 : Scolarité**
- **Chapitre 4 : Vulnérabilité**
- **Chapitre 5 : Jeunes en situation de handicap**
- **Chapitre 6 : Etat de santé / Recours aux soins**





La Région Nouvelle-Aquitaine...

- Plus de 6 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2020
 - 9,2% de la population nationale
 - 3^{ème} région la plus peuplée après l'Ile-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes

- Entre 2014 et 2020, +0,4% de croissance par an en moyenne
 - + 25 800 habitants chaque année
 - Une hausse légèrement supérieure à celle observée au niveau national

- De forts contrastes départementaux
 - Plus du quart des habitants en Gironde, 6^{ème} département français le plus peuplé et marqué par une forte croissance
 - Une hausse également dans les Landes, les Pyrénées-Atlantiques, la Charente-Maritime, et globalement dans les intercommunalités littorales et autour de la métropole bordelaise
 - A l'inverse, la Charente, la Corrèze, la Creuse, la Dordogne et le Lot-et-Garonne perdent des habitants. Les plus fortes baisses se situent dans les intercommunalités du nord-est souvent confrontées au vieillissement de la population





Chapitre 1

Population

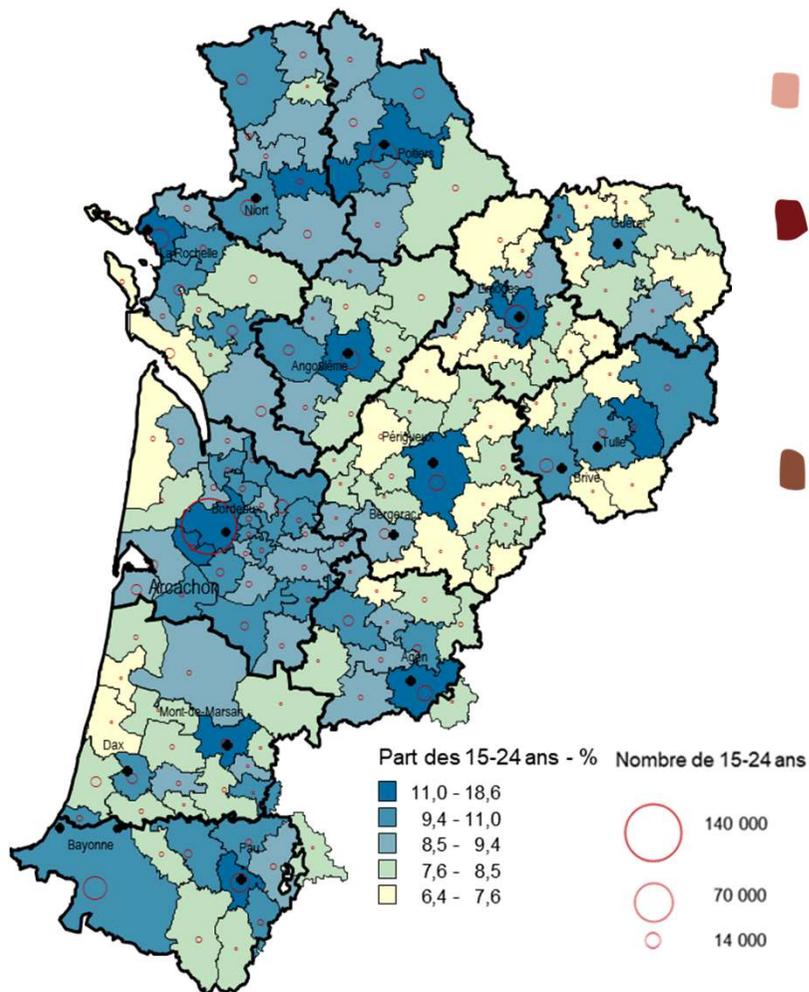




655 000

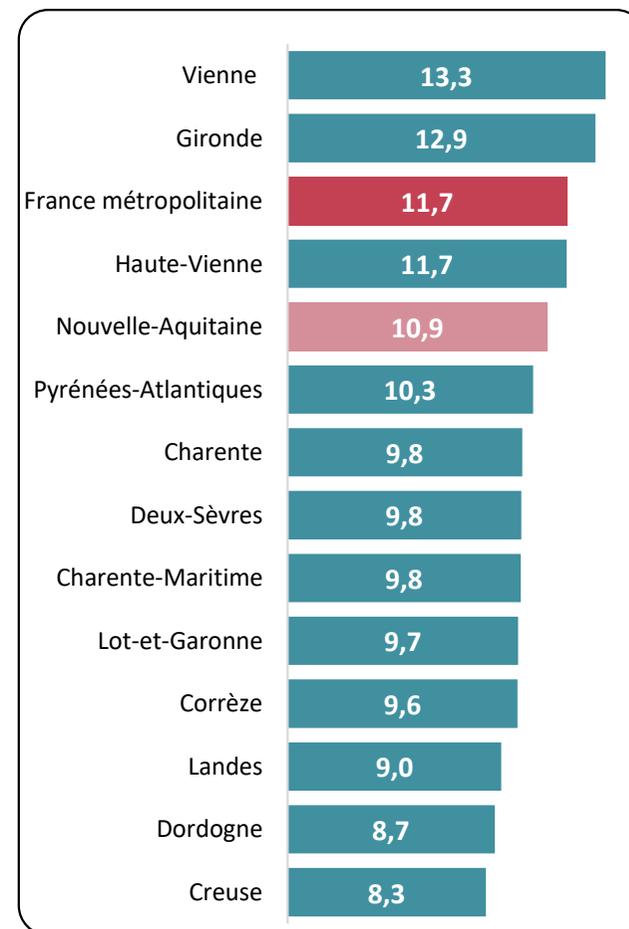
habitants âgés de 15-24 ans en Nouvelle-Aquitaine

Nombre et part des 15-24 ans dans la population totale en 2019 par EPCI - %



- En 2019 en Nouvelle-Aquitaine, 654 556 habitants sont âgés de 15 à 24 ans
- Cette part est légèrement inférieure à la valeur nationale : 10,9% vs 11,7%
- Des écarts importants apparaissent entre les départements : moins de 9% dans les Landes, la Dordogne et la Creuse ; une part nettement plus élevée en Gironde ou dans la Vienne
- Les parts de 15-24 ans sont nettement supérieures aux moyennes dans les territoires urbains (Grand Poitiers, Bordeaux Métropole, Limoges Métropole...) ; et sont près de 3 fois plus faibles dans les espaces ruraux, notamment sur l'ex-Région Limousin

Part des 15-24 ans dans la population totale en 2019 selon les départements de Nouvelle-Aquitaine



1 jeune sur 5 âgé de 15-24 ans réside dans la métropole de Bordeaux

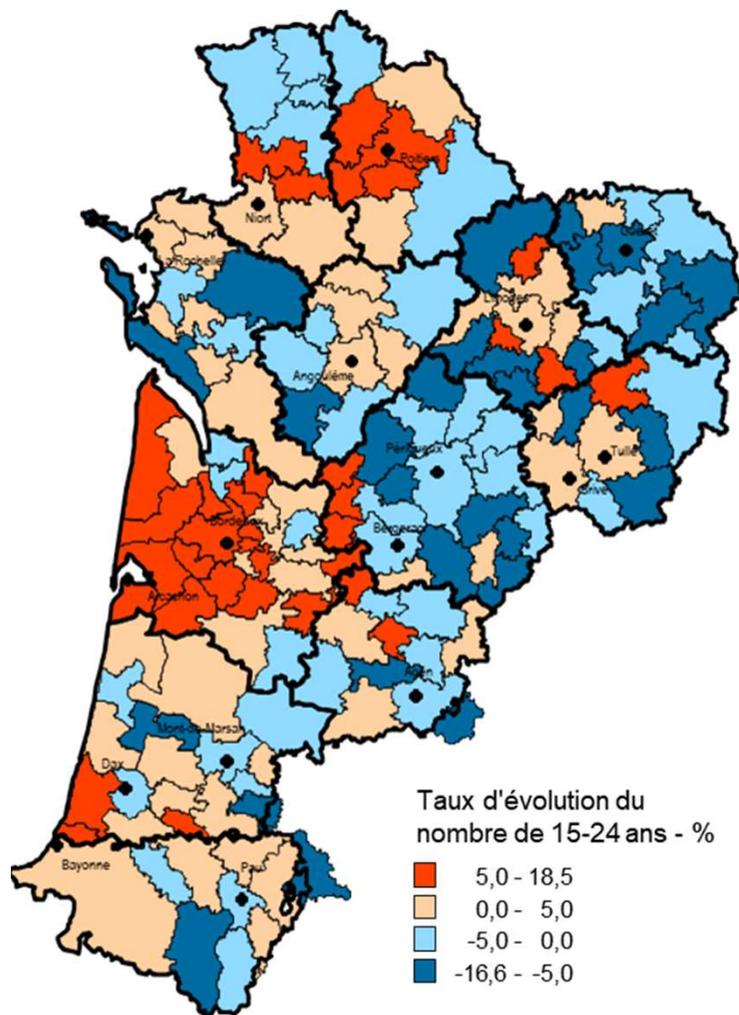
Source : Insee (RP 2019)

Nombre d'habitants âgés de 15 à 24 ans et part des 15-24 ans dans la population totale



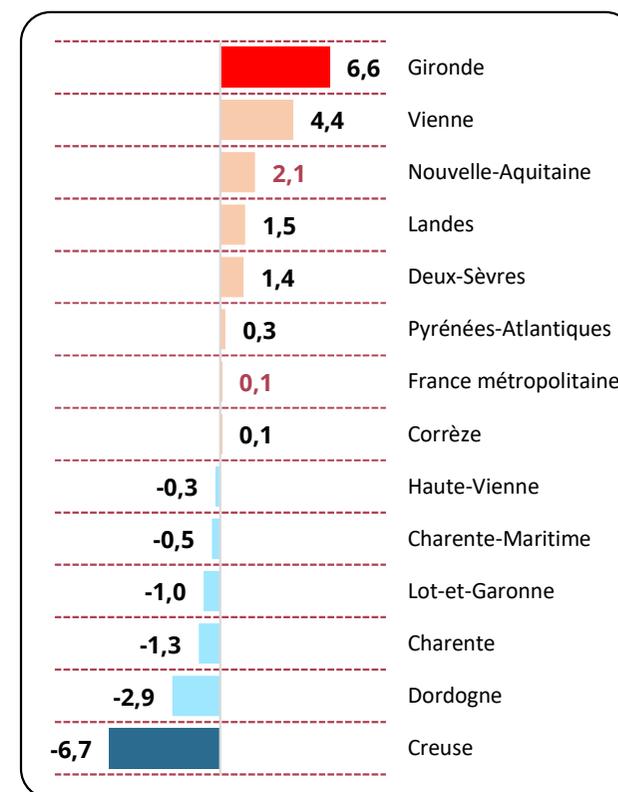
Une hausse de **2,1%** des 15-24 ans entre 2013 et 2019

Evolution du nombre de 15-24 ans dans la population totale entre 2013 et 2019 par EPCI - %



- Entre 2013 et 2019, la Nouvelle-Aquitaine a gagné 13 630 jeunes de 15-24 ans
- Cette hausse régionale de 2,1 % est nettement supérieure à l'augmentation moyenne nationale de 0,1%
- Deux départements sont marqués par une très forte augmentation du nombre de 15-24 ans : la Gironde et la Vienne. Au contraire, une baisse de près de 7 % est constatée dans la Creuse

Evolution du nombre de 15-24 ans dans la population totale entre 2013 et 2019 selon les départements de Nouvelle-Aquitaine - %



Source : Insee (RP 2013, RP 2019)

Taux d'évolution du nombre d'habitants âgés de 15-24 ans entre les recensements de 2013 et de 2019, en %.



Chapitre 2

Famille

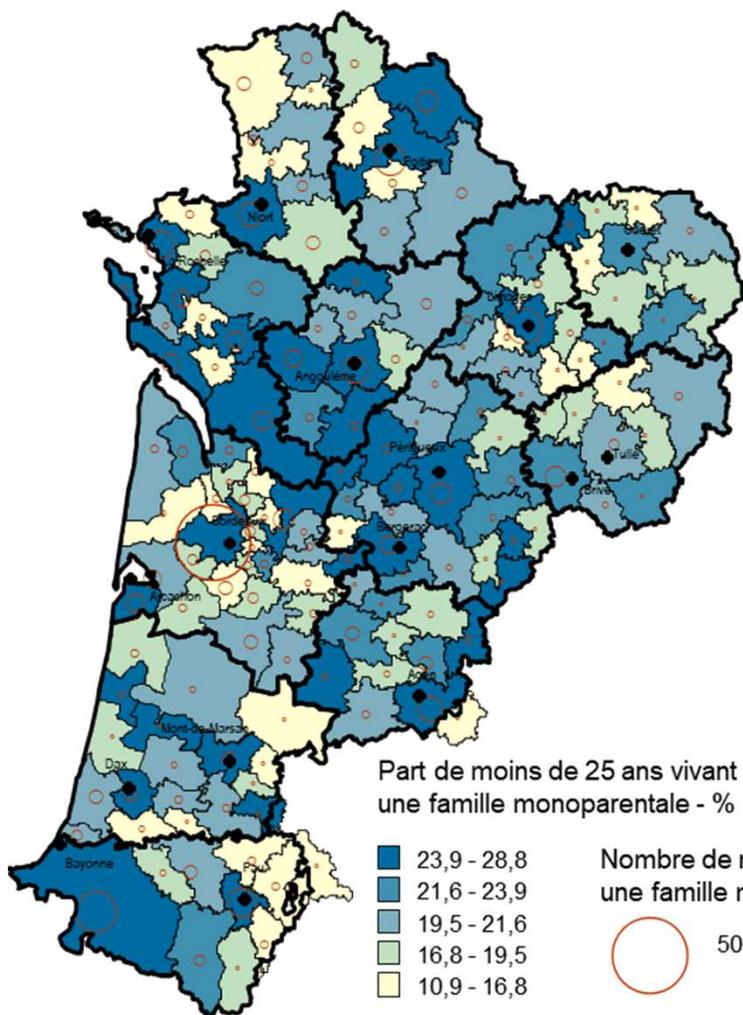




23%

des moins de 25 ans vivent dans une famille monoparentale

Nombre et part de moins de 25 ans vivant dans une famille monoparentale en 2019 par EPCI



- 303 000 jeunes de moins de 25 ans vivent au sein d'une famille monoparentale en Nouvelle-Aquitaine en 2019, soit près d'un jeune sur quatre
- Cette part est légèrement supérieure à la moyenne nationale : 22,7% vs 22,1%
- Des parts plus importantes sont observées dans certaines intercommunalités urbaines (Bordeaux, Limoges, Angoulême, Agen, Périgueux....)

Part des moins de 25 ans vivant dans une famille monoparentale en 2019 par départements de Nouvelle-Aquitaine

Charente	24,7
Haute-Vienne	24,3
Dordogne	23,6
Lot-et-Garonne	23,3
Charente-Maritime	23,2
Pyrénées-Atlantiques	22,9
Gironde	22,8
Nouvelle-Aquitaine	22,7
Vienne	22,4
France métropolitaine	22,1
Landes	21,4
Corrèze	21,3
Creuse	20,5
Deux-Sèvres	19,2

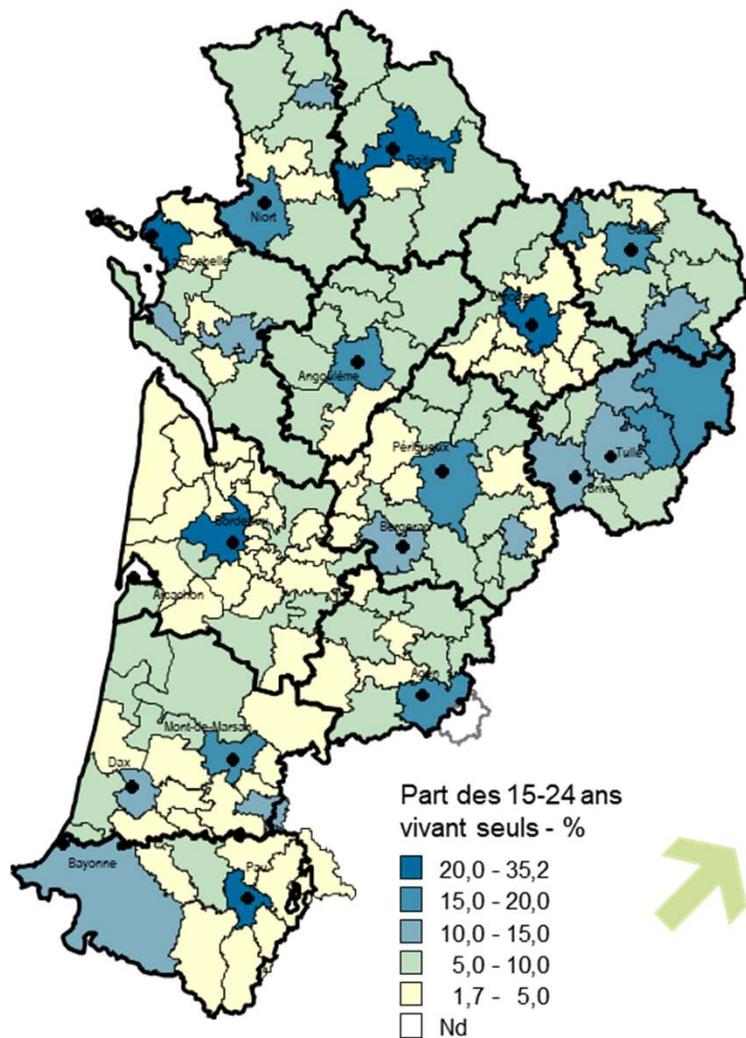
Source : CNAF 2019

Nombre de jeunes âgés de moins de 25 ans vivant dans une famille monoparentale et part des jeunes de moins de 25 ans vivant dans une famille monoparentale par rapport à l'ensemble des jeunes de moins de 25 ans



16,8% des 15-24 ans vivent seuls en 2019

Part des 15-24 ans vivant seuls en 2019 par EPCI

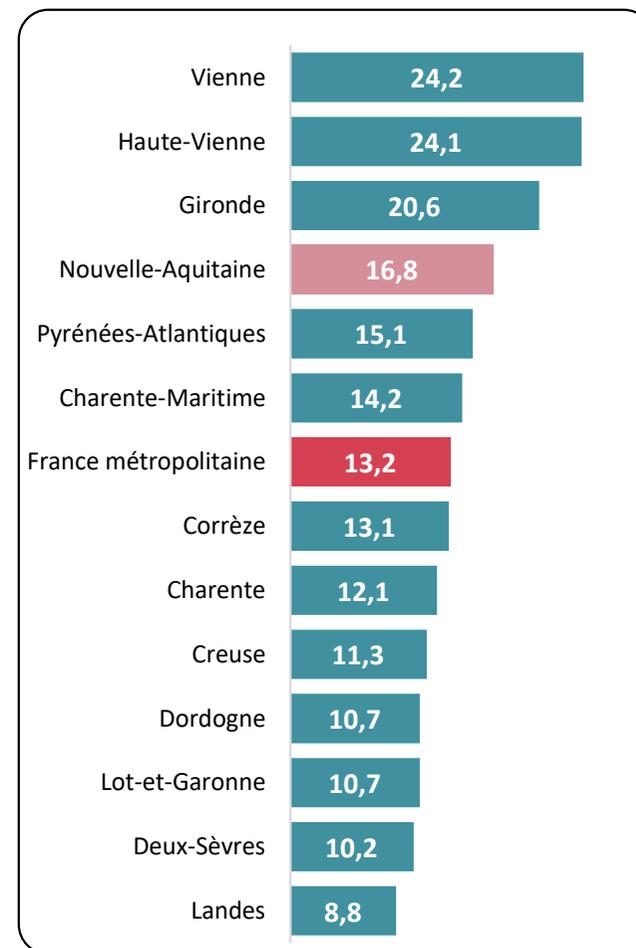


- Environ un jeune sur six âgé de 15-24 ans vit seul en 2019
- Cette part est plus élevée dans notre région qu'au niveau national : 16,8% vs 13,2%
- Des écarts importants sont relevés entre les départements : plus de 24% dans la Vienne et la Haute-Vienne ; moins de 9% dans les Landes
- Les plus fortes parts de jeunes vivant seuls sont observées dans les territoires urbains et universitaires : entre 25% et 35% dans les intercommunalités de Limoges, de Poitiers, de Bordeaux, de La Rochelle et de Pau



En Nouvelle-Aquitaine comme au niveau national, on constate une augmentation légère mais continue de la part de 15-24 ans vivant seuls

Part des 15-24 ans vivant seuls 2019 par département de Nouvelle-Aquitaine



Source : Insee RP 2019

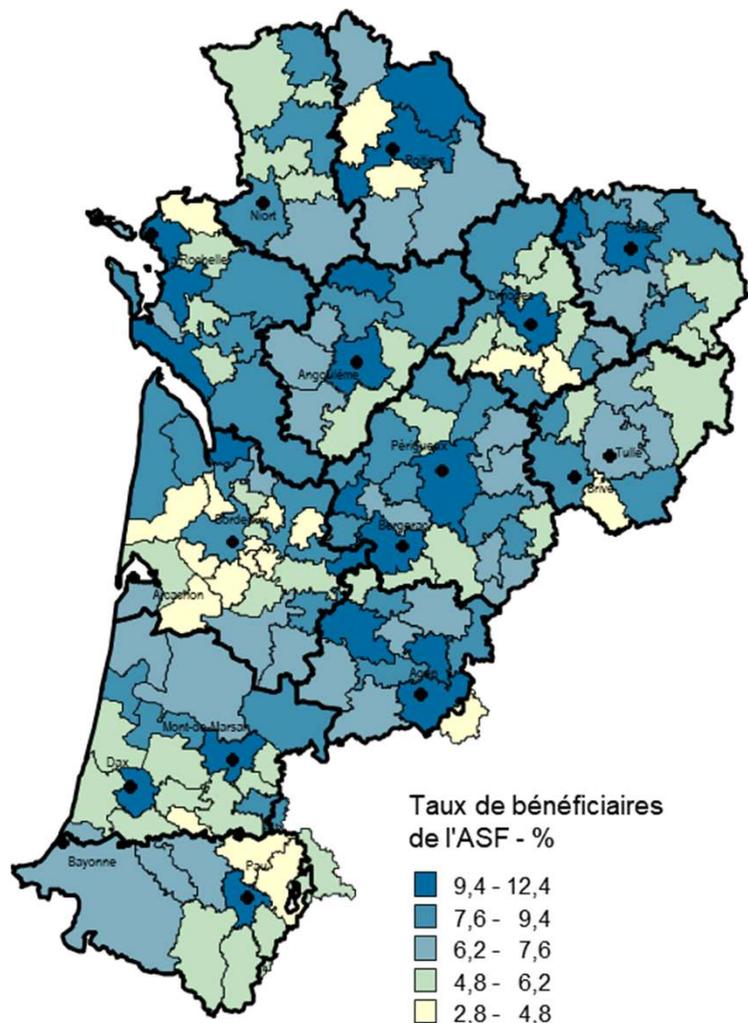
Nombre de jeunes âgés de 15-24 ans vivant seuls par rapport à l'ensemble des jeunes âgés de 15-24 ans



61 500

bénéficiaires de l'allocation de soutien familial

Taux d'allocataires de l'ASF en 2021 par EPCI - %



- En 2021, la Nouvelle-Aquitaine compte 61 524 bénéficiaires de l'allocation de soutien familial (ASF), soit près de 8% des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans
- Cette part est comparable au niveau national mais avec des écarts importants entre les départements : moins de 7% dans les Pyrénées-Atlantiques mais près de 10% en Haute-Vienne
- Les taux de bénéficiaires les plus élevés concernent la plupart du temps les territoires urbains

Taux d'allocataires de l'ASF en 2021 par départements de Nouvelle-Aquitaine - %

Haute-Vienne	9,7
Charente	9,3
Vienne	9,2
Lot-et-Garonne	9,2
Dordogne	8,7
Charente-Maritime	8,5
Creuse	8,2
France métropolitaine	7,9
Nouvelle-Aquitaine	7,9
Deux-Sèvres	7,3
Corrèze	7,2
Gironde	7,1
Landes	7,1
Pyrénées-Atlantiques	6,9

L'allocation de soutien familial (ASF) est versée par la caisse d'allocations familiales (Caf) ou la Mutualité sociale agricole (MSA) à la personne qui élève seule son enfant privé de l'aide de l'un de ses parents, sous conditions.

Source : Cnaf 2021, CCMSA 2021, Insee RP 2019

Nombre d'allocataires de l'allocation de soutien familial (ASF) rapporté aux familles avec enfants de moins de 25 ans



Chapitre 3

Scolarité

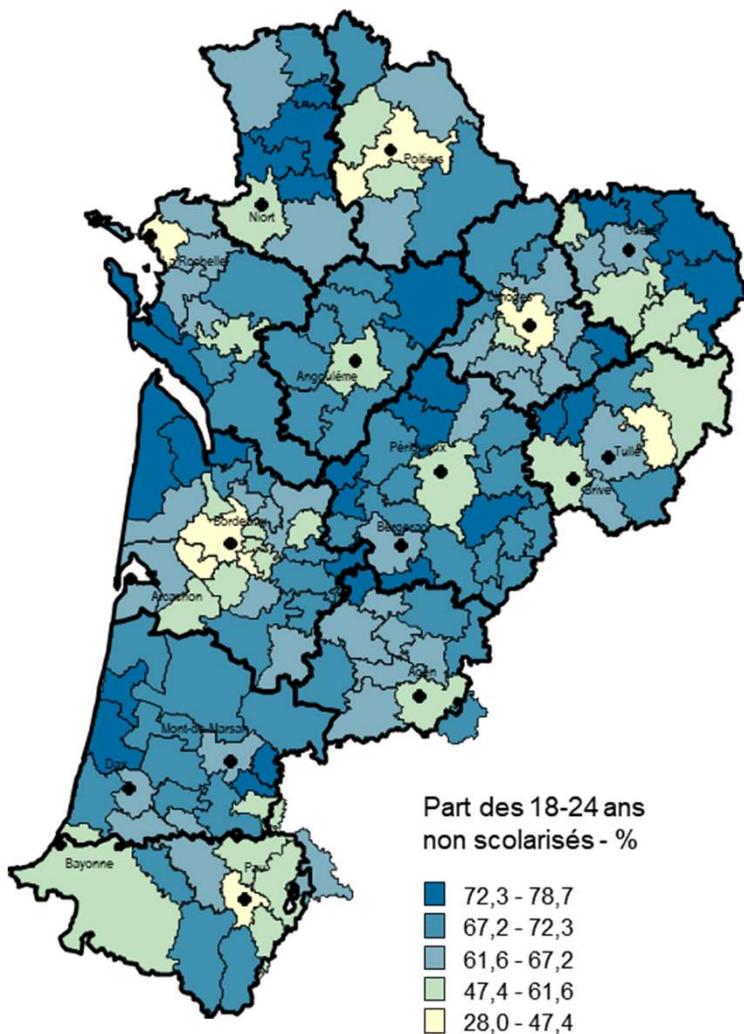




50%

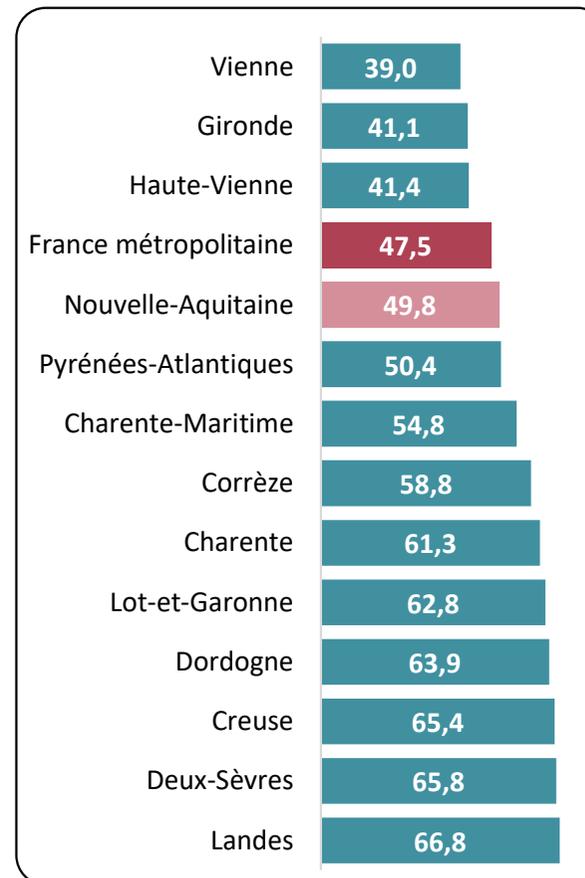
des 18-24 ans ne sont pas ou plus en études

Part des 18-24 ans non scolarisés en 2019 par EPCI - %



- En 2019, la moitié des 18-24 ans ne sont pas ou plus en études en Nouvelle-Aquitaine, soit une part supérieure à la moyenne nationale : 49,8% vs 47,5%
- La part est beaucoup plus basse dans trois départements : environ 40% dans la Vienne, dans la Haute-Vienne et dans la Gironde
- Au contraire, près des deux tiers des 18-24 ans ne sont plus en études dans les Landes, les Deux-Sèvres et en Creuse
- Plus des trois quarts des 18-24 ans ne sont plus en études dans certains territoires ruraux de Creuse, de Corrèze ou des Landes ; moins du tiers sur le Grand Poitiers ou sur Bordeaux Métropole

Part des 18-24 ans non scolarisés en 2019 par départements - %



Source : Insee RP 2019

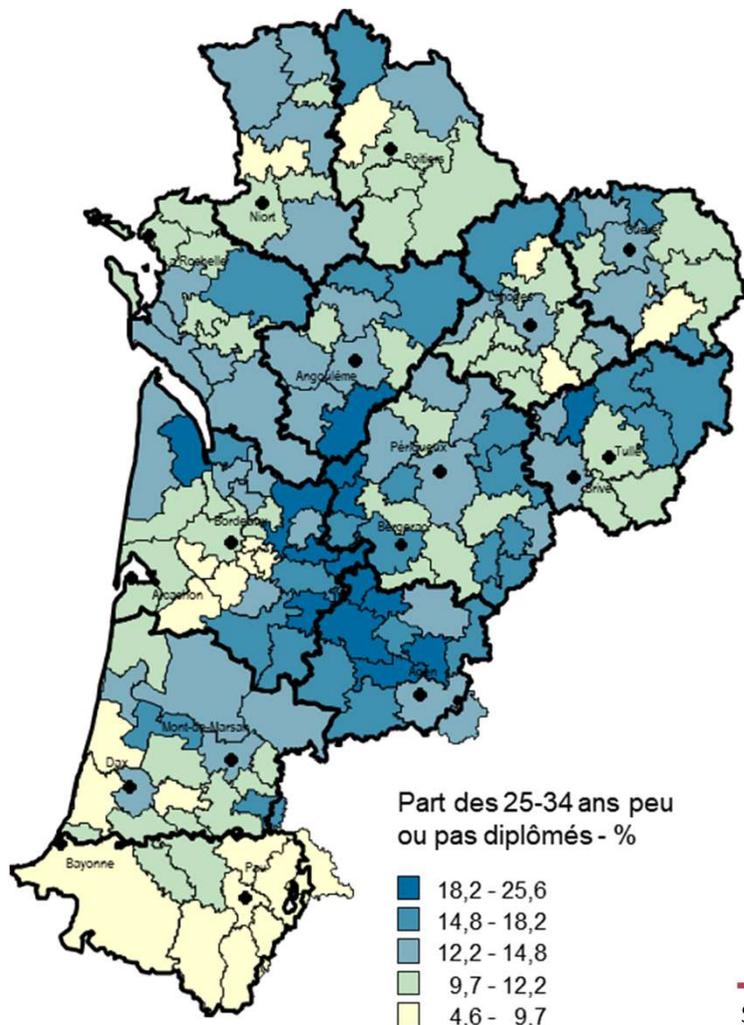
Nombre de jeunes âgés de 18-24 ans non scolarisés parmi l'ensemble des jeunes âgés de 18-24 ans



12%

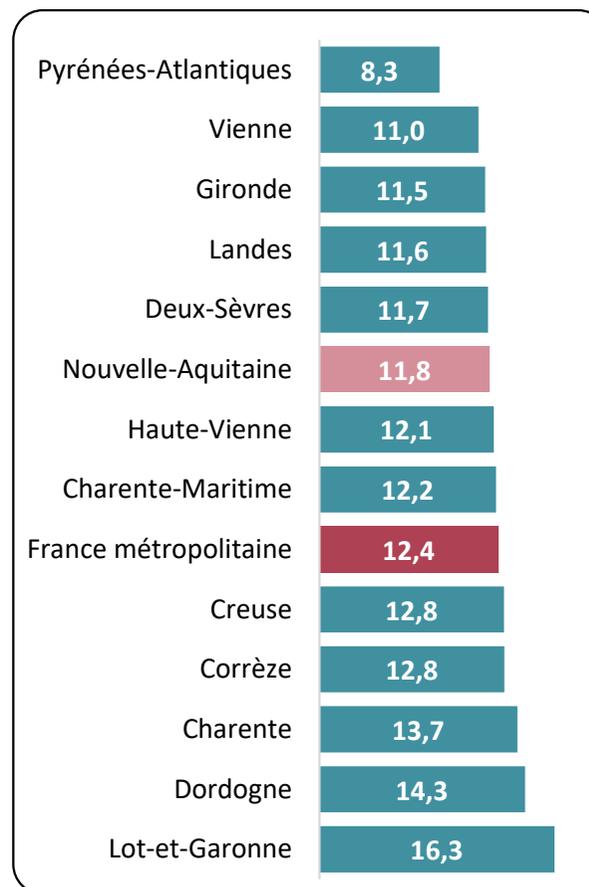
des 25-34 ans sont peu ou pas diplômés

Part des 25-34 ans peu ou pas diplômés en 2019 par EPCI - %



- Près de 12% des 25-34 ans sont sortis du système scolaire avec peu ou pas de diplôme
- La part régionale est légèrement inférieure à la valeur nationale : 11,8% vs 12,4%
- Une forte variation est constatée entre les départements : 8,3% dans les Pyrénées-Atlantiques, le double dans le Lot-et-Garonne (16,3%)
- Des écarts très marqués apparaissent à l'échelle des EPCI : moins de 5% dans certaines collectivités des Pyrénées-Atlantiques mais une part 4 fois supérieure dans certaines collectivités du Lot-et-Garonne, de Gironde, de Charente ou de Dordogne

Part des 25-34 ans peu ou pas diplômés en 2019 par EPCI - %



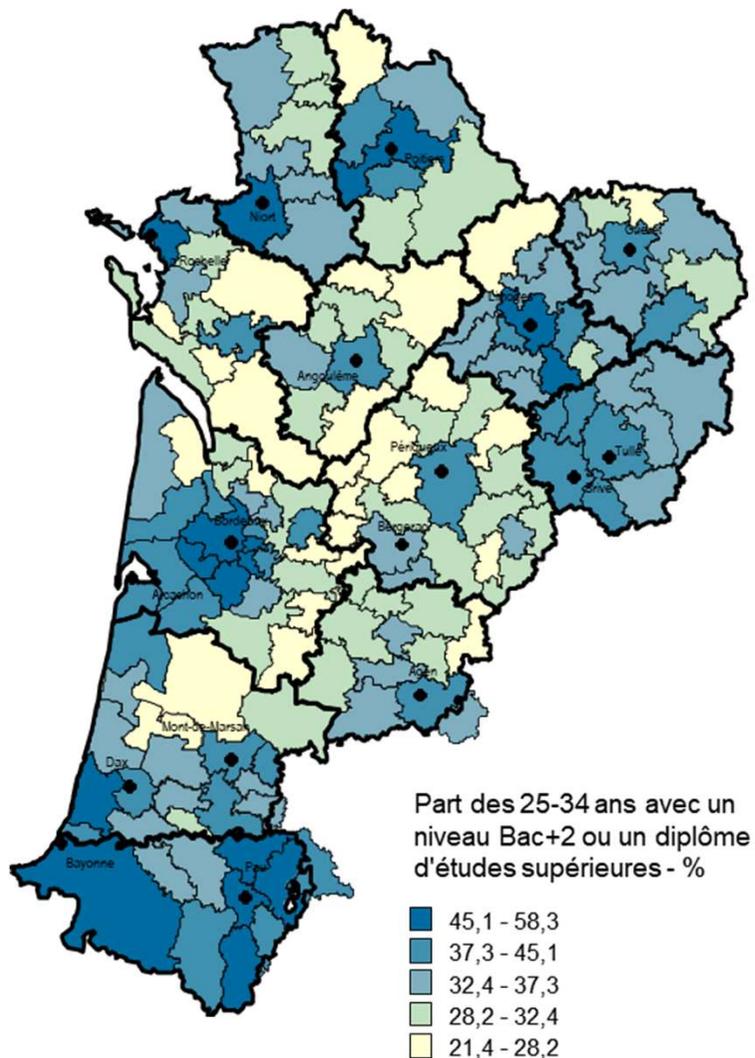
Source : Insee (RP 2019)

Nombre de personnes âgées de 25-34 ans sorties du système scolaire sans diplôme ou au plus le BEPC, le brevet des collèges ou le diplôme national du brevet parmi les personnes âgées de 25 à 34 ans sorties du système scolaire (%)

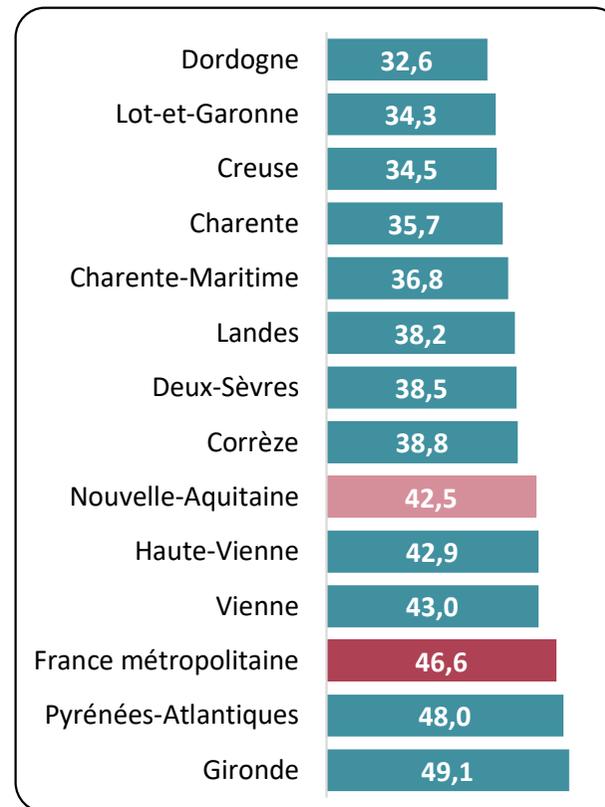


Une plus faible part de diplômés du supérieur : 42,5%

Part des 25-34 ans avec un niveau Bac+2 ou un diplôme d'études supérieures en 2019 par EPCI - %



Part des 25-34 ans avec un niveau Bac+2 ou un diplôme d'études supérieures en 2019 par EPCI - %



- 42,5% des 25-34 ans sont sortis du système scolaire avec un niveau Bac +2 ou un diplôme d'études supérieures
- C'est inférieur de plus de 4 points à la valeur nationale : 42,5% vs 46,6%
- Les parts les plus basses sont relevées en Dordogne, en Creuse et dans le Lot-et-Garonne (moins de 35%) alors que près de la moitié des 25-34 ans ont un diplôme supérieur ou égal à Bac+2 dans les Pyrénées-Atlantiques et en Gironde
- Des écarts très nets sont constatés à l'échelle des collectivités : plus de 58% de diplômés du supérieur sur Bordeaux Métropole mais moins du quart dans certaines intercommunalités rurales de Dordogne, de Creuse ou de Gironde

Source : Insee (RP 2019)

Nombre de personnes âgées de 25-34 ans sorties du système scolaire avec un niveau Bac +2 ou un diplôme d'études supérieures parmi les personnes âgées de 25 à 34 ans sorties du système scolaire (%)



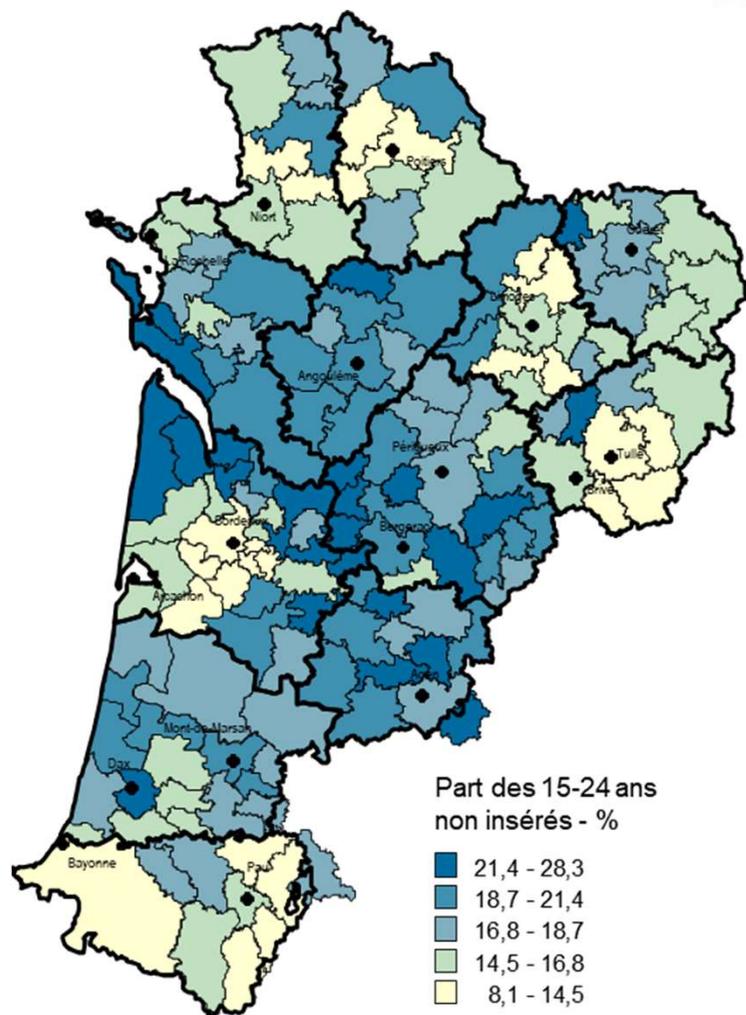
Chapitre 4

Vulnérabilité





Part des 15-24 ans non insérés en 2019 par EPCI - %



1 jeune sur 6 non inséré

- En 2019, près de 105 000 jeunes sont non insérés soit une part de 16,0% des 15-24 ans en Nouvelle-Aquitaine
- Cette part est proche de la moyenne nationale mais varie selon les départements : de 14,0% dans la Vienne à plus de 19% en Dordogne et dans le Lot-et-Garonne
- Les variations sont de l'ordre de 1 à 3 entre les intercommunalités : les territoires urbains sont globalement moins concernés alors qu'on relève plus d'un jeune sur cinq non inséré dans plusieurs territoires ruraux (Médoc, Périgord...) ainsi que sur certaines agglomérations (Dax, Villeneuve-sur-Lot)

Part des 15-24 ans non insérés en 2019 selon les départements de Nouvelle-Aquitaine - %

Vienne	14,0
Pyrénées-Atlantiques	14,5
Corrèze	14,7
Gironde	14,9
Haute-Vienne	15,3
France métropolitaine	15,9
Nouvelle-Aquitaine	16,0
Deux-Sèvres	16,1
Creuse	17,3
Charente-Maritime	17,6
Landes	18,3
Charente	19,0
Dordogne	19,5
Lot-et-Garonne	19,6

Les jeunes non insérés sont des personnes de 15 à 24 ans qui ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur et n'ont pas d'emploi, fût-il occasionnel

Source : Insee (RP 2019)

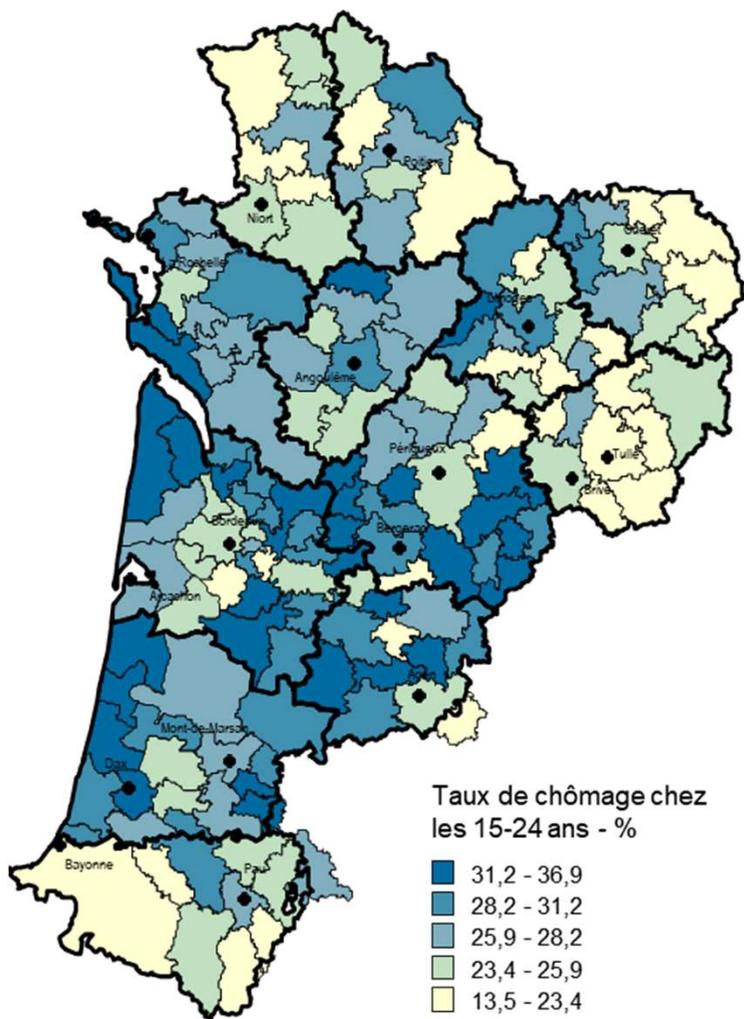
Nombre de 15 à 24 ans non insérés (pour 100 jeunes de 15-24 ans)



27%

des 15-24 ans se déclarent au chômage au RP 2019

Taux de chômage chez les 15-24 ans en 2019 par EPCI - %



- En 2019, environ 72 600 habitants âgés de 15-24 ans s'étaient déclarés au chômage selon les données du recensement, soit 26,7% de cette classe d'âge
- Le taux de chômage relevé en Nouvelle-Aquitaine est presque identique au taux national
- A l'échelle départementale, le taux varie de 21,4% en Corrèze à près de 29% dans les Landes, le Lot-et-Garonne et la Charente-Maritime
- La part de 15-24 ans au chômage dépasse les 30% dans le quart des intercommunalités

Taux de chômage chez les 15-24 ans en 2019 par département - %

Corrèze	21,4
Deux-Sèvres	23,3
Pyrénées-Atlantiques	24,5
Creuse	24,8
Vienne	26,3
France métropolitaine	26,4
Nouvelle-Aquitaine	26,7
Gironde	26,9
Charente	27,4
Haute-Vienne	28,1
Dordogne	28,3
Charente-Maritime	28,6
Lot-et-Garonne	28,7
Landes	28,9

Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi. Un chômeur au sens du recensement n'est pas forcément un chômeur au sens du BIT (et inversement).

Source : Insee (RP 2019)

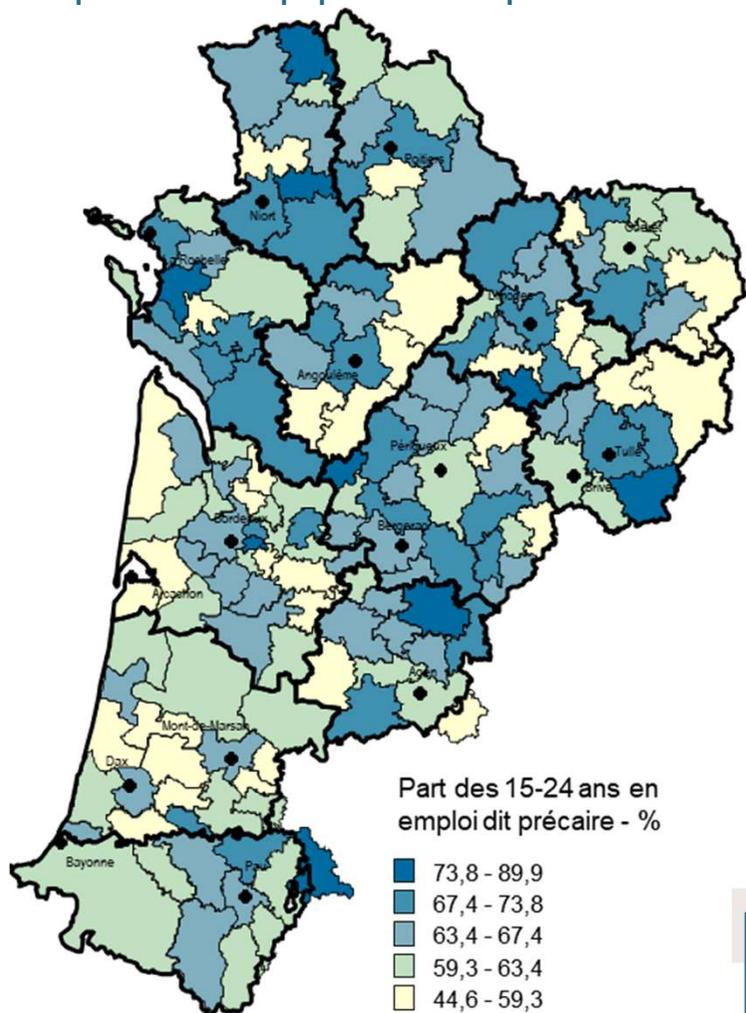
Nombre de jeunes de 15 à 24 ans au chômage pour 100 jeunes de 15-24 ans



Deux tiers

des 15-24 ans ayant un emploi ne sont pas en CDI à temps plein

Part des 15-24 ans ayant un emploi autre qu'un CDI à temps plein en 2019 par EPCI - %

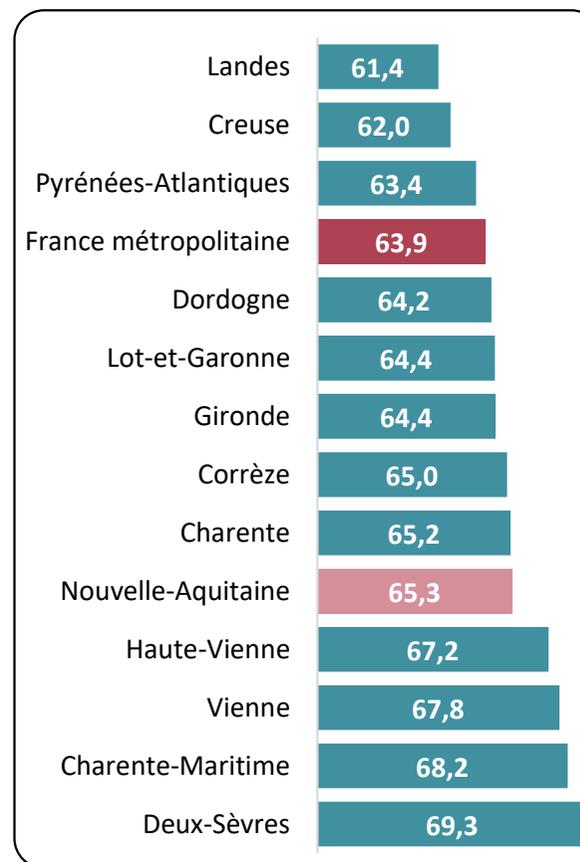


Source : Insee (RP 2019)

Nombre de 15 à 24 ans ayant un emploi autre qu'un CDI à temps plein parmi l'ensemble des 15-24 ans ayant un emploi

- Près des deux tiers des 15-24 ans ayant un emploi ne sont pas en CDI à temps plein en Nouvelle-Aquitaine, soit 125 470 jeunes en 2019
- Cette part est un peu plus élevée qu'au niveau national et varie de 61% dans les Landes à 69% dans les Deux-Sèvres
- Les taux varient du simple au double selon les intercommunalités avec parfois plus de 80% de 15-24 ans ayant un emploi autre qu'un CDI à temps complet

Part des 15-24 ans ayant un emploi autre qu'un CDI à temps plein en 2019 par département - %



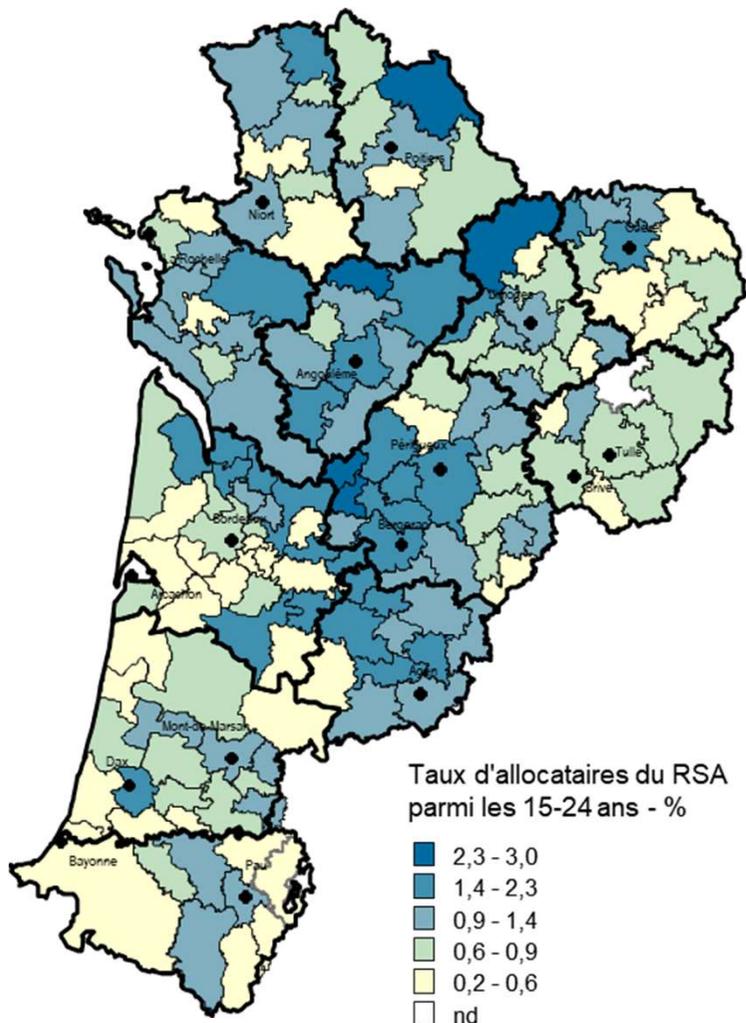
L'emploi dit précaire correspond aux contrats à durée déterminée. Il s'agit des contrats en intérim, apprentissage, les emplois jeunes, CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés, les stages rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée limitée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires, etc...



6 076

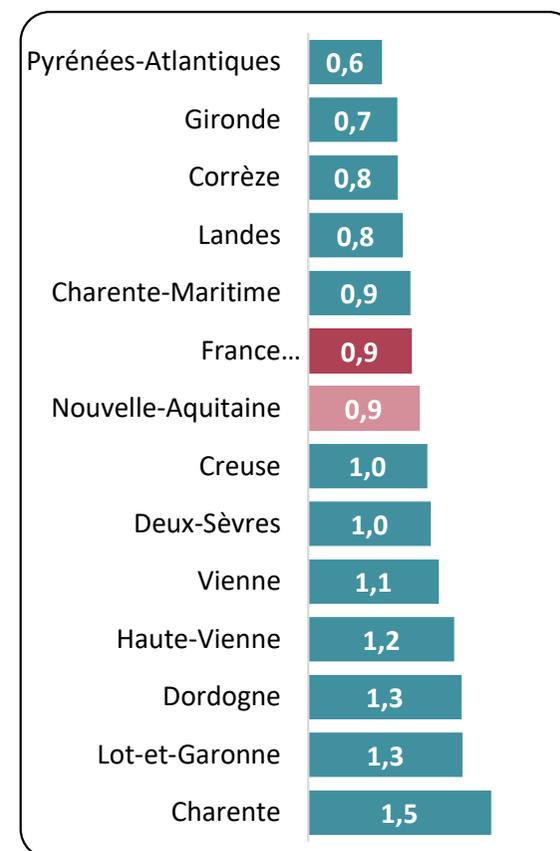
allocataires du RSA âgés de moins de 25 ans

Taux d'allocataires du RSA chez 15-24 ans en 2021 par EPCI - %



- En 2021, 6 076 habitants de 15-24 ans étaient allocataires du revenu de solidarité active, soit un peu plus de 4% de l'ensemble des allocataires du RSA et 0,9% des jeunes de 15-24 ans
- Ce taux régional est identique à la moyenne nationale mais, même si les valeurs sont relativement faibles, on observe des écarts importants entre les départements : de 0,6% dans les Pyrénées-Atlantiques à 1,5% dans la Charente
- Cinq intercommunalités possède un taux d'allocataires 2 à 3 fois supérieur à la moyenne : 4 à dominante rurale (CC Isle Double Landais, CC du Pays de St-Aulaye, CC Haut Limousin en Marche, CC Val de Charente) ainsi que la CA du Grand Châtelleraut

Taux d'allocataires du RSA chez les 15-24 ans en 2021 par département - %



Sources : CNAF CCMSA, Insee (RP 2019)

Nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) âgés de moins de 25 ans rapporté aux jeunes de 15-24 ans

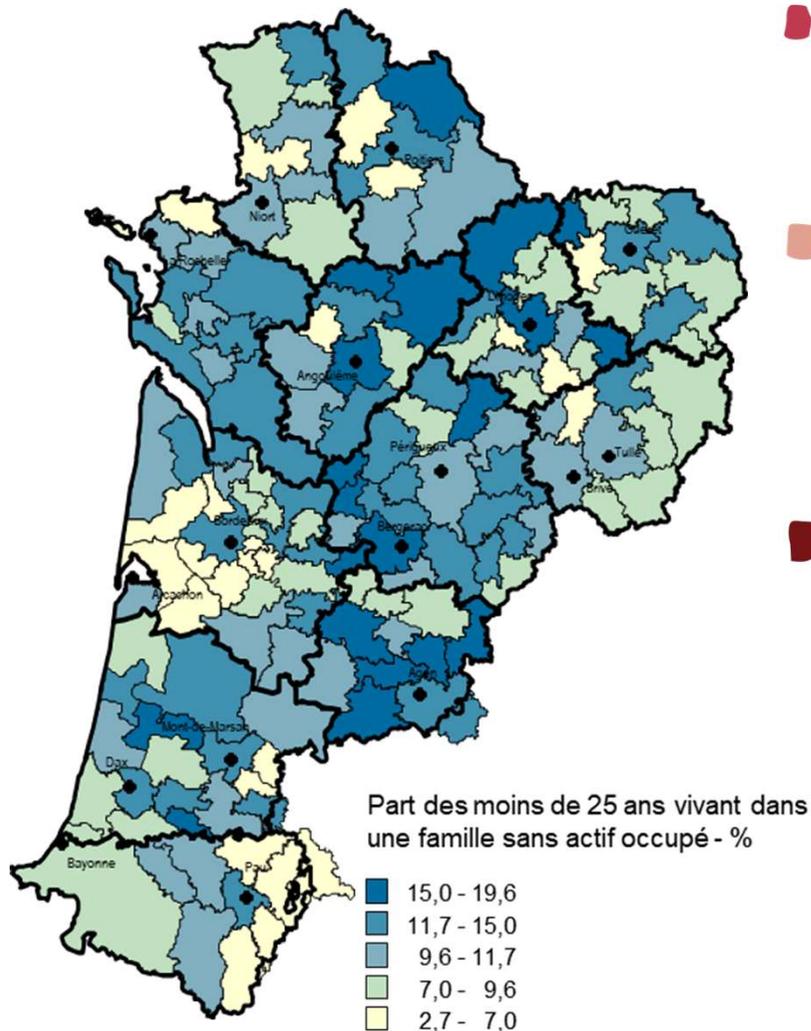
Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.



150 350

jeunes de moins de 25 ans dans une famille sans actif occupé

Part des moins de 25 ans vivant dans une famille sans actif occupé en 2019 par EPCI - %



- En Nouvelle-Aquitaine, 11,2% des jeunes de moins de 25 ans vivent dans une famille ou aucun des parents n'est un actif occupé, soit 150 348 jeunes
- Cette part est plus basse que la moyenne nationale (12,3%) et de nets écarts sont constatés entre les départements : moins de 10% dans les Deux-Sèvres mais plus de 14% dans la Haute-Vienne et dans le Lot-et-Garonne
- Les taux les plus élevés sont observés dans des collectivités plutôt rurales : entre 15% et 20% dans le Haut-Limousin, dans le Nord-Charente, dans le Périgord, dans le Lot-et-Garonne ainsi que dans des intercommunalités plus urbaines (Limoges métropole, CA Angoulême)

Part des moins de 25 ans vivant dans une famille sans actif occupé en 2019 par département - %

Deux-Sèvres	9,7
Corrèze	10,0
Pyrénées-Atlantiques	10,0
Gironde	10,4
Creuse	10,8
Landes	10,8
Charente-Maritime	11,1
Nouvelle-Aquitaine	11,2
Vienne	11,6
France métropolitaine	12,3
Dordogne	12,8
Charente	13,6
Haute-Vienne	14,2
Lot-et-Garonne	14,5

Source : Insee (RP 2019)

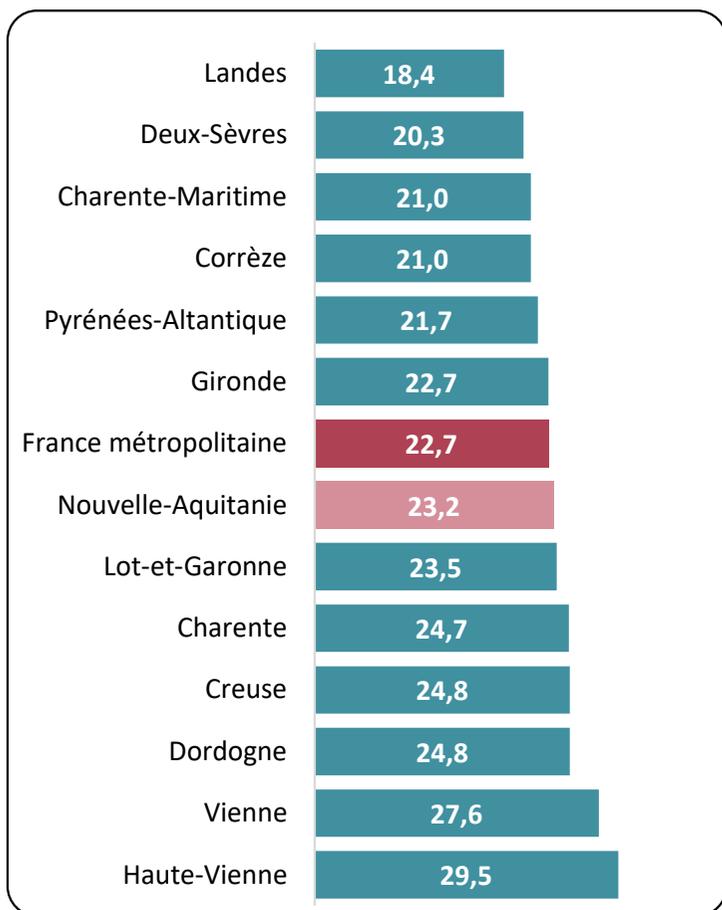
Nombre d'habitants âgés de moins de 25 ans vivant dans une famille ou aucun des parents n'est en emploi pour 100 habitants de moins de 25 ans.



23%

des ménages de moins de 30 ans vivent sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans en 2019 par département - %



- En Nouvelle-Aquitaine, le taux de pauvreté en population générale s'élève à 13,4% en 2019, soit un taux inférieur à la valeur nationale (14,6%)
- Parmi les ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans, le taux de pauvreté atteint 23,2% dans la région
- Des écarts très nets sont observés entre les départements : de 18,4% dans les Landes jusqu'à 29,5% dans la Haute-Vienne
- A une échelle infra-départementale, les valeurs les plus élevées concernent les arrondissements de Limoges (plus de 30%) mais aussi ceux de Guéret, de Poitiers, de Châtelleraut, de Confolens, d'Angoulême, de Périgueux, de Sarlat-la-Canéda et de Villeneuve-sur-Lot où les taux dépassent les 25%
- Enfin, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont marqués par des valeurs 3 à 4 fois supérieures aux moyennes nationales du taux de pauvreté tous âges confondus

Sources : Insee 2019, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi)

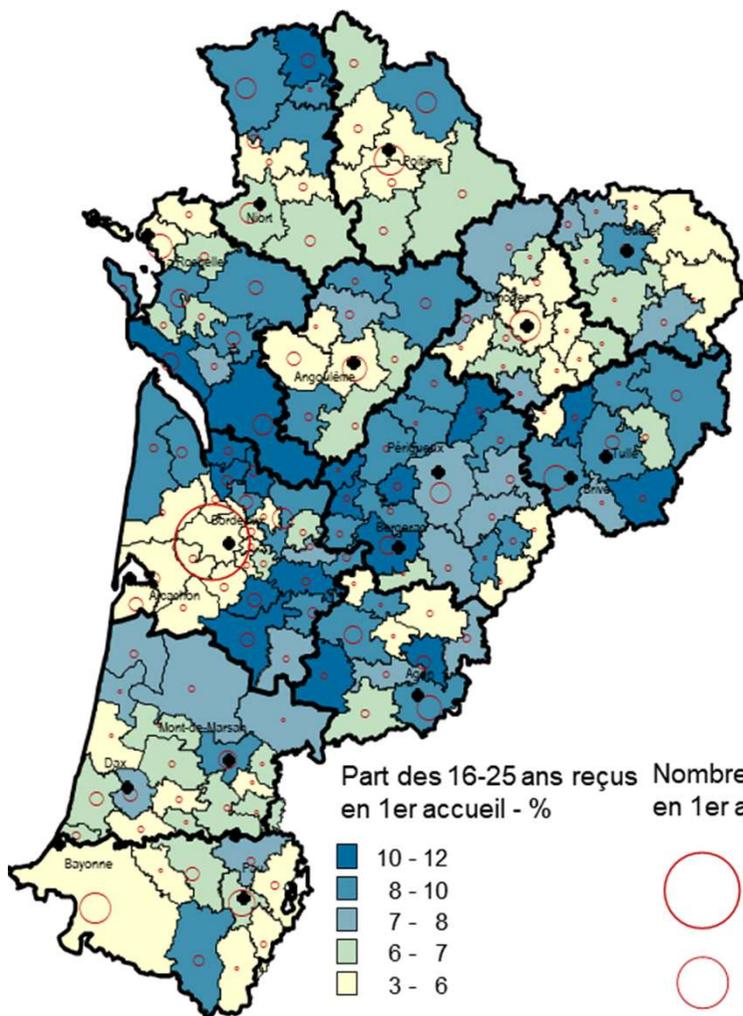
Part des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans et dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (on privilégie généralement le seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie)



96 950

jeunes de 16-25 ans accompagnés par les missions locales en 2021

Part des jeunes de 16-25 ans reçus en premier accueil dans les missions locales en 2021 par EPCI - %



En 2021, près de 97 000 jeunes de 16-25 ans ont été accompagnés par l'une des missions locales de la Nouvelle-Aquitaine

Parmi eux, 39 590 ont été reçus en premier accueil, soit 6% des 16-25 ans de la Région. La part de jeunes reçus en premier accueil varie de 3% à 8% selon les intercommunalités

Les parts les plus faibles concernent une partie des territoires à dominante urbaine (Bordeaux, Limoges, Poitiers, Angoulême, La Rochelle) mais pas tous : Guéret, Agen, Bergerac, Mont-de-Marsan...

22% sont mineurs

1 937 sont des jeunes parents, soit environ 5%

84% ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation

43% sont sans diplôme

2 400 sont hébergés en foyer ou en CHRS

Source : ARML Nouvelle-Aquitaine, données issues de l'entrepôt régional i-milo, SI des Missions Locales
 Nombre de jeunes de 16-25 ans reçus en premier accueil dans les missions locales rapporté au nombre total de jeunes âgés de 16-25 ans



Chapitre 5

Jeunes en situation de handicap

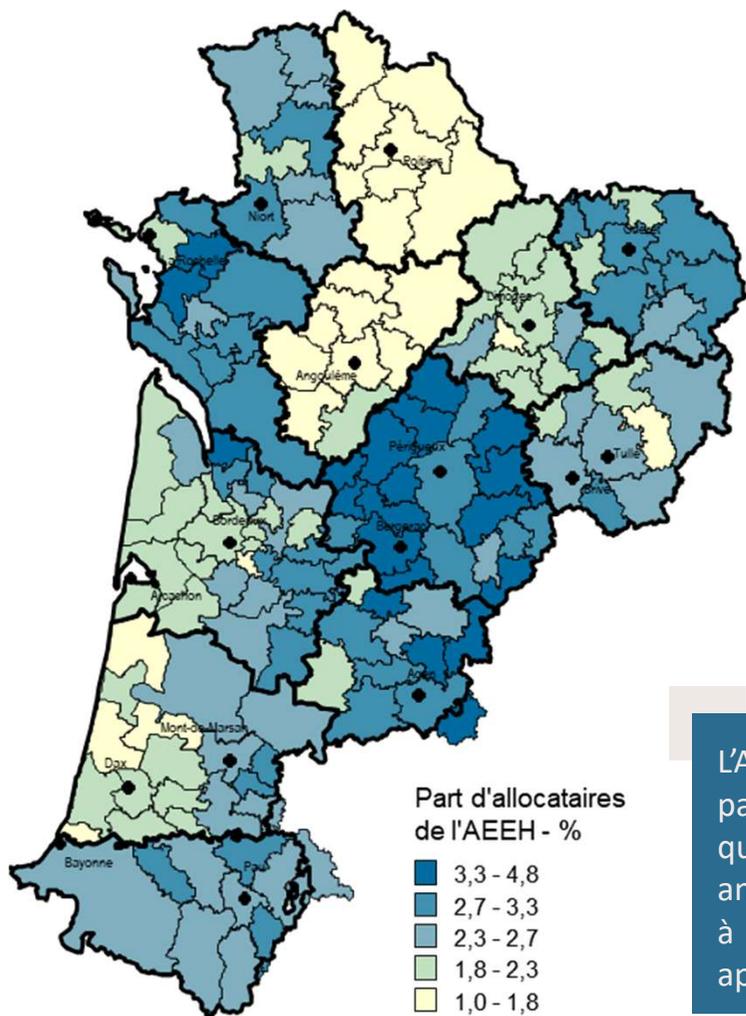




36 700

moins de 20 ans bénéficiaires de l'AEEH

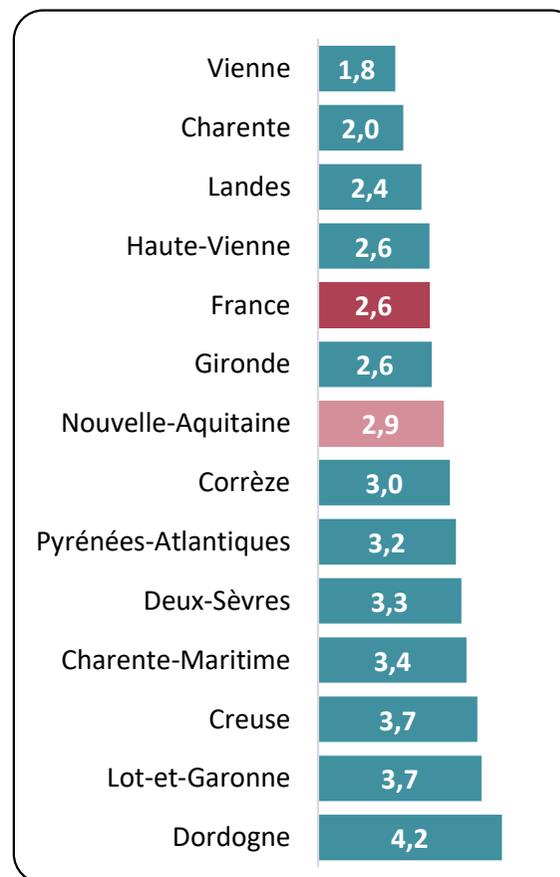
Part d'allocataires de l'AEEH en 2021 par EPCI - %



- En 2021, 36 728 jeunes de moins de 20 ans bénéficiaient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, soit 2,9% de cette classe d'âge (2,6% au niveau national)
- Ce taux a nettement augmenté ces dernières années : 1,9% en 2016
- Des écarts importants sont observés entre les départements : moins de 2% dans la Vienne mais plus de 4% en Dordogne
- En 2021, plus du tiers des familles bénéficiant de l'AEEH se situent sous le seuil de bas revenu

L'AEEH est une prestation familiale financée par la sécurité sociale, versée aux personnes qui ont la charge d'un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap. Elle est destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant handicapé.

Part d'allocataires de l'AEEH en 2021 par département - %



Source : CNAF, CCMSA (2021), Insee

Nombre de jeunes âgés de moins de 20 ans percevant l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) rapporté aux personnes âgées de moins de 20 ans



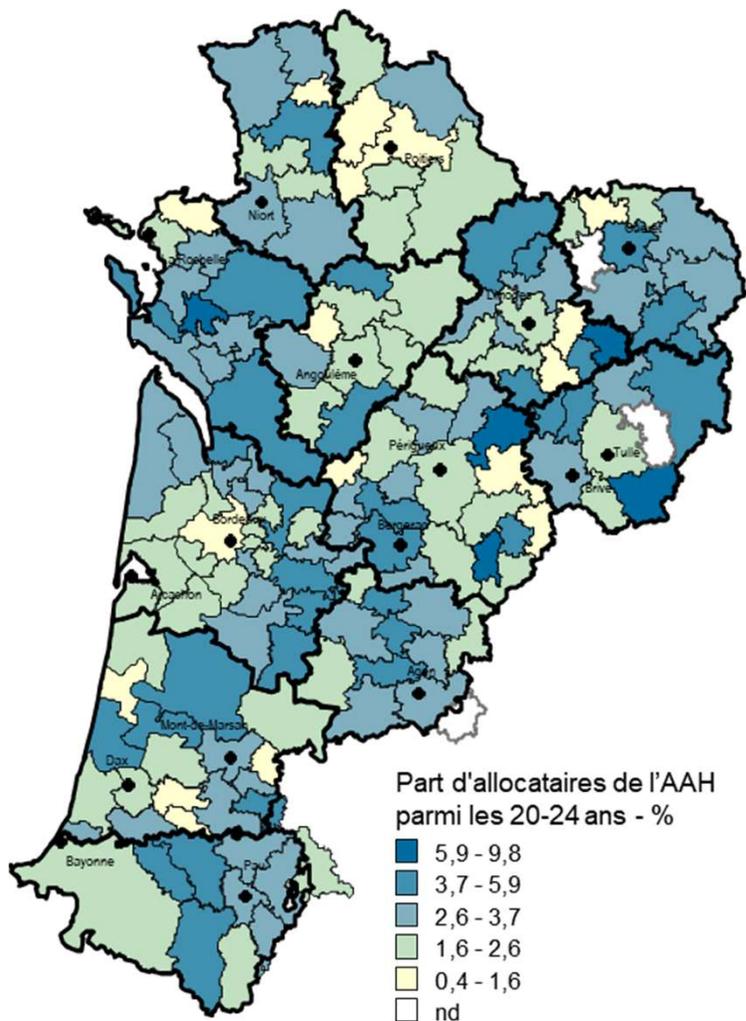
En 2020, 1 754 jeunes de moins de 20 ans bénéficiaient de la prestation de compensation du handicap (PCH). La PCH est une aide personnalisée destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées.



7 048

allocataires de l'AAH âgés de 20-24 ans

Part d'allocataires de l'AAH de 20-24 ans en 2019 par EPCI - %

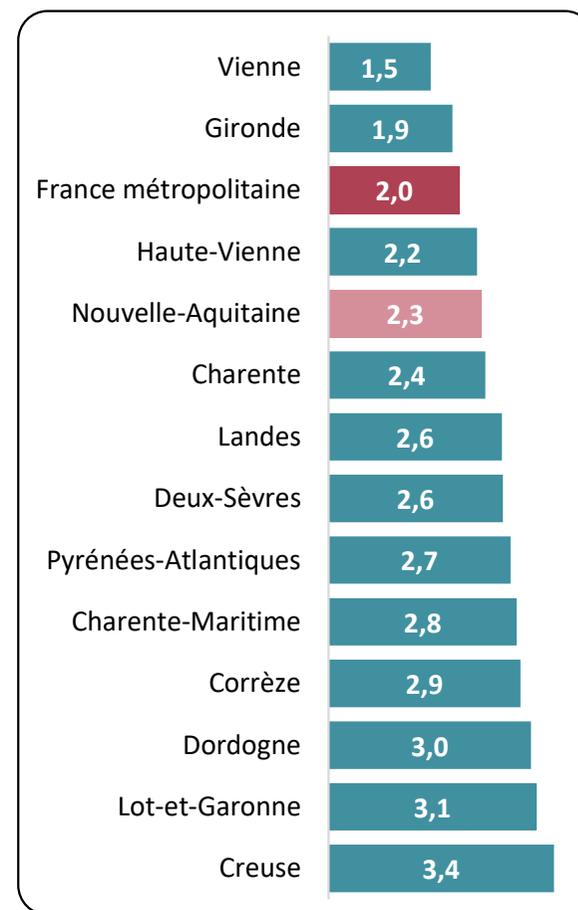


En 2019, environ 123 000 adultes percevaient l'allocation adultes handicapés en Nouvelle-Aquitaine. Parmi eux, 7 048 étaient âgés de 20-24 ans

Le taux d'allocataires parmi les 20-24 ans s'élevait à 2,3% dans la région et variait de 1,5% dans la Vienne à 3,4% dans la Creuse

L'Allocation Adultes Handicapés (AAH) est attribuée aux personnes atteintes d'un taux minimum d'incapacité et disposant de ressources modestes afin de leur assurer une certaine autonomie financière. La commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ouvre les droits et la CAF vérifie les conditions administratives avant son versement. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter des critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources.

Part d'allocataires de l'AAH de 20-24 ans en 2019 par département - %



Sources : CNAF, CCMSA (2019), Insee RP

Nombre d'allocataires âgés de 20-24 ans percevant l'allocation adulte handicapé (AAH) rapporté aux personnes âgées de 20-24 ans (%)



Chapitre 6

Etat de santé / Recours aux soins





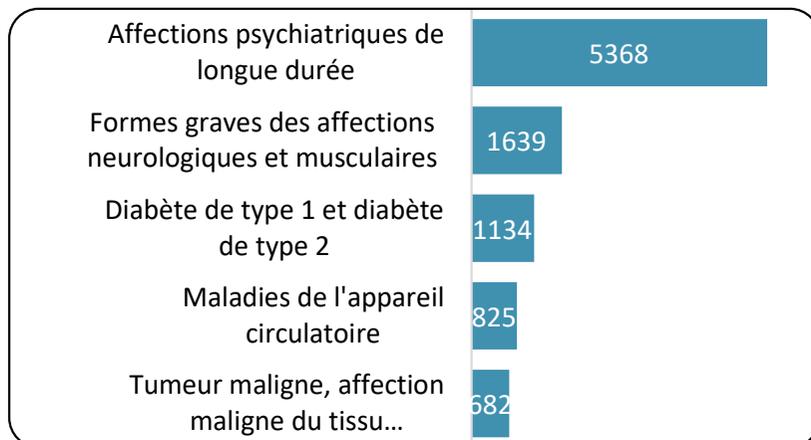
27 922

jeunes de 15-24 ans en ALD

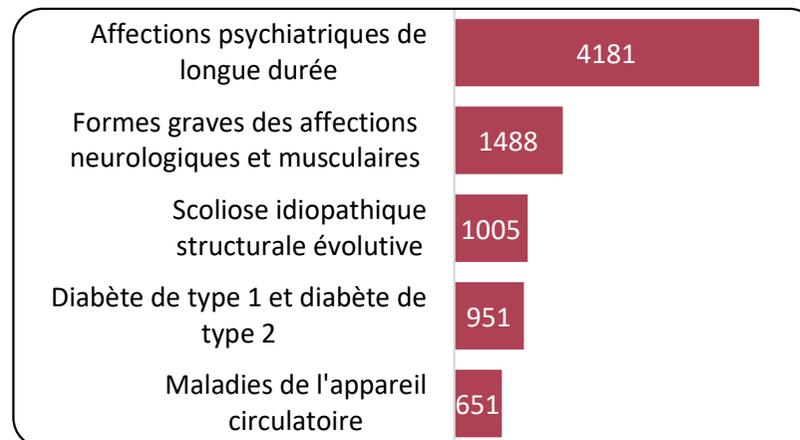
- En 2020, 27 922 jeunes de 15-24 ans étaient en affection de longue durée en Nouvelle-Aquitaine, soit 4,3% de cette classe d'âge
- Parmi eux, plus du tiers étaient en ALD pour une affection psychiatrique de longue durée, soit 9 549 habitants de 15-24 ans

Prévalence en affection de longue durée en Nouvelle-Aquitaine en 2020 chez les 15-24 ans - nb

chez les hommes



chez les femmes



212

décès chaque année en moyenne

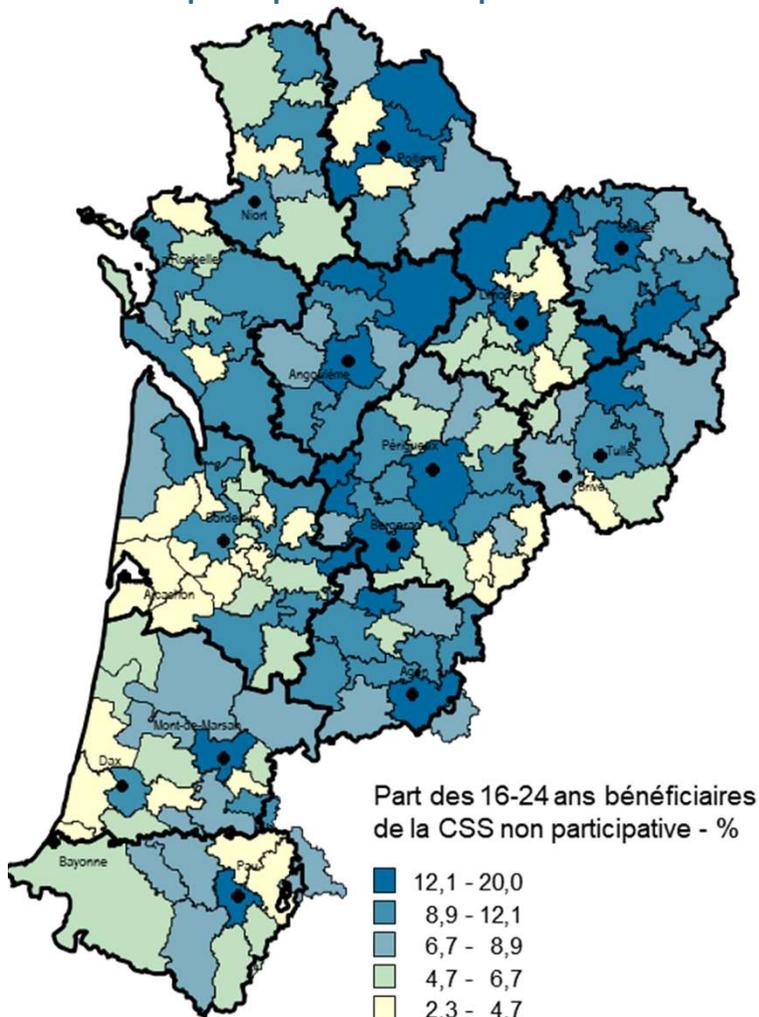
- Sur la période 2013-2017, 212 décès surviennent en moyenne chaque année parmi les 15-24 ans, soit 32 décès pour 100 000 habitants du même âge
- Les causes de décès sont principalement des morts dites violentes : accidents de transports, suicides



9,9%

des 16-24 ans bénéficiaire de la CSS non participative

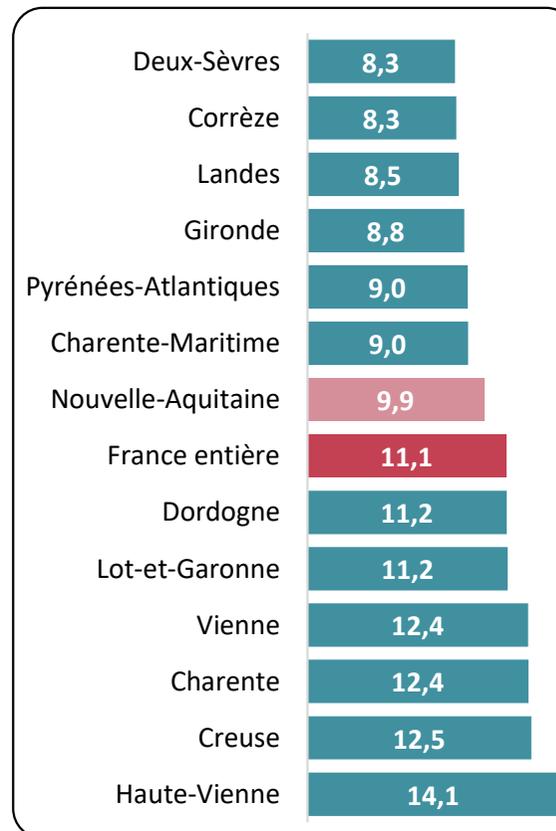
Part des 16-24 ans bénéficiaires de la CSS non participative en 2021 par EPCI - %



Sources : CNAM SIAM ERASME

Nombre de bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire non participative âgés de 16-24 ans rapporté au nombre total de bénéficiaires du régime général du même âge

Part des 16-24 ans bénéficiaires de la CSS non participative en 2021 par départements - %



- En 2021, près de 10% des 16-24 ans bénéficiaient de la CSS non participative soit environ 56 500 jeunes de 16-24 ans
- Le taux de bénéficiaires était inférieur à la valeur nationale (11,1%) et les écarts importants à l'échelle départementale : de 8% dans les Deux-Sèvres et en Corrèze à plus de 14% dans la Haute-Vienne
- Les taux les plus élevés concernent un certain nombre d'intercommunalités urbaines (Mont-de-Marsan, Limoges, Guéret, Pau, Angoulême, Périgueux, Poitiers) où plus de 15% des 16-24 ans y bénéficient de la CSS non participative

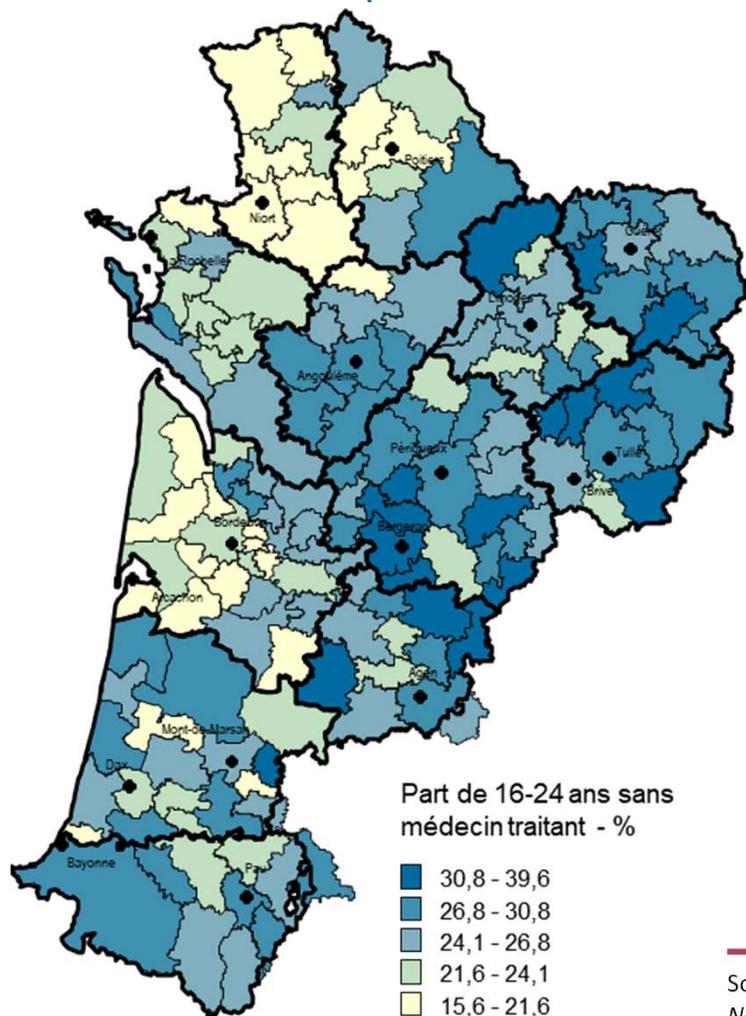
Depuis le 1er novembre 2019, la Complémentaire santé solidaire (CSS) remplace la CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire) et l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé). Ce dispositif offre une aide pour payer les dépenses de santé si les ressources sont inférieures au plafond fixé par foyer. En fonction des ressources, elle sera gratuite ou avec une participation allant de 27 centimes à 1 euro maximum par jour, par personne, selon l'âge et celui des ayants droits.



1 jeune sur 4

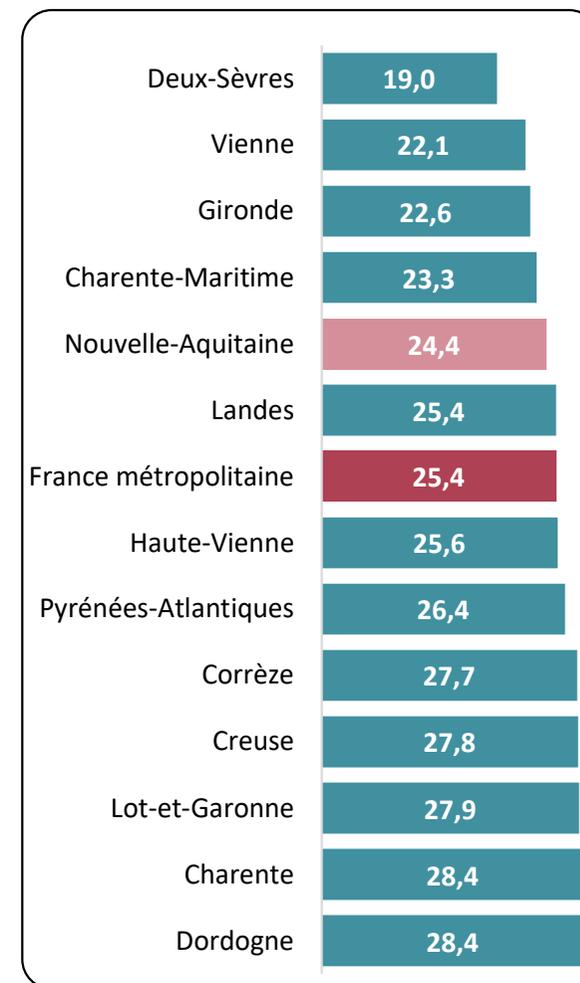
sans médecin traitant déclaré

Part des bénéficiaires sans médecin traitant déclaré du régime général en 2020 parmi les 16-24 ans par EPCI - %



- Près du quart des 16-24 ans n'avaient pas de médecin traitant déclaré en 2020, soit plus de 141 000 jeunes de cet âge
- Cette part est légèrement inférieure à la moyenne nationale (25,4%)
- Les écarts entre départements ne sont pas négligeables : si seulement 19% des 16-24 ans des Deux-Sèvres n'ont pas de médecin traitant déclaré en 2020, cette part dépasse 28% dans la Charente et la Dordogne
- Des parts de jeunes sans médecin traitant qui dépassent 30% dans une vingtaine d'intercommunalités, toutes à dominante rurale

Part des bénéficiaires sans médecin traitant déclaré du régime général en 2020 parmi les 16-24 ans par département - %



Source : SNDS - Cartographie des pathologies et des dépenses

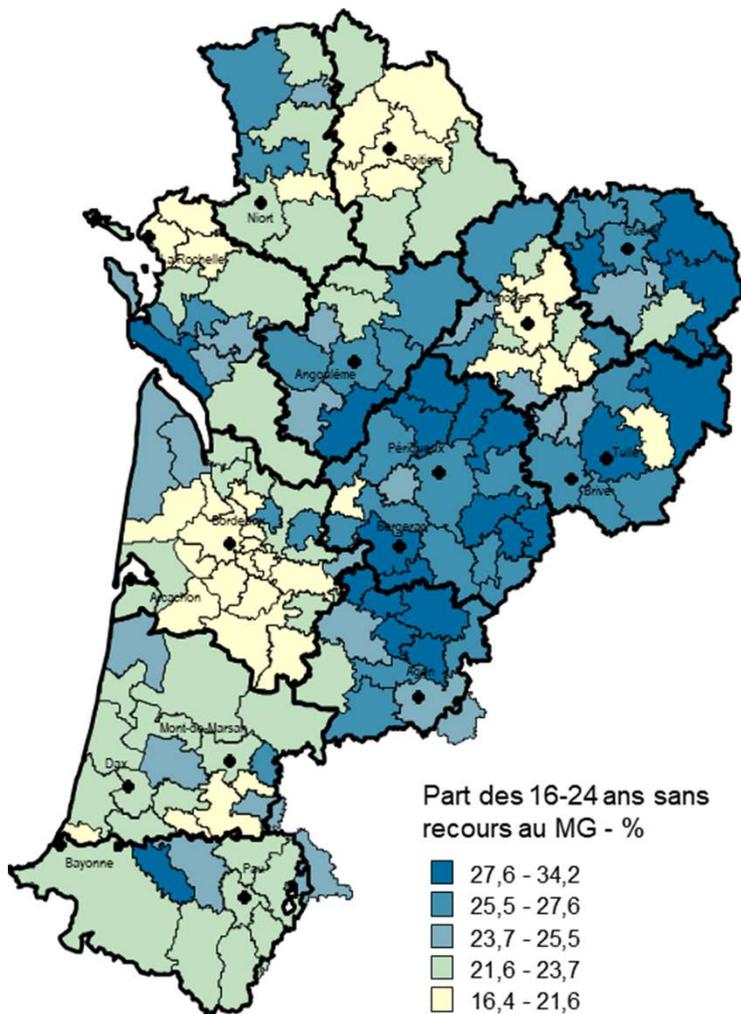
Nombre de bénéficiaires du régime général sans médecin traitant (sans déclaration de médecin traitant ou ayant un médecin en cessation ou fictif lorsque difficultés d'accès aux soins) rapporté au nombre total de bénéficiaires du régime général



Près d'un jeune sur 4

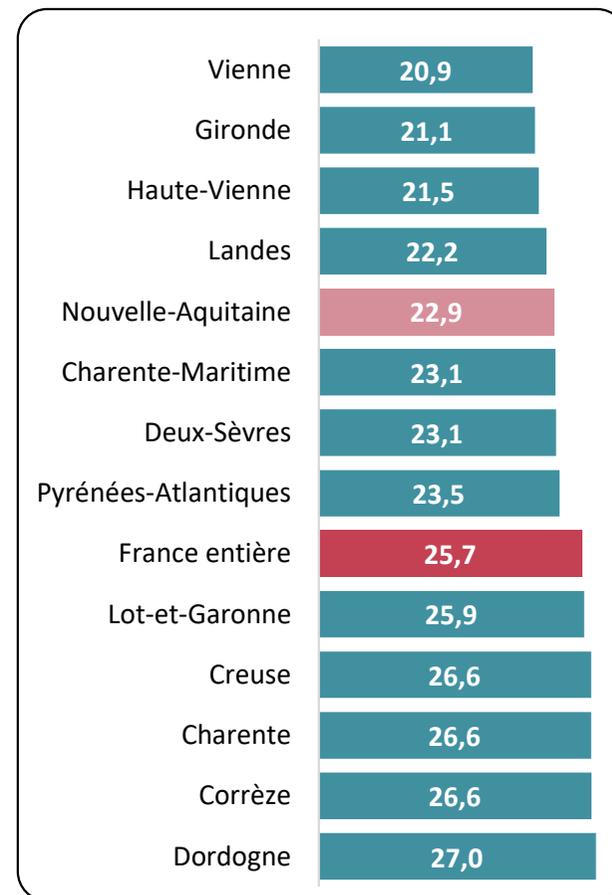
sans recours à un médecin généraliste

Part de bénéficiaires de 16-24 ans n'ayant pas eu de consultation généraliste sur les 24 derniers mois en 2021 par EPCI - %



- Près de 23% des 16-24 ans n'avaient pas consulté de médecin généraliste au cours des 24 derniers mois, soit une part inférieure à la moyenne nationale (25,7%)
- Si cette part était d'environ 21% dans la Vienne et la Gironde, elle dépasse 26% dans la Creuse, la Charente, la Corrèze et la Dordogne
- Les territoires marqués par une forte part de non recours à un médecin généraliste sont très majoritairement des espaces à dominante rurale situés dans la Creuse, dans la Corrèze, en Dordogne ou dans le Lot-et-Garonne

Part de bénéficiaires de 16-24 ans n'ayant pas eu de consultation généraliste sur les 24 derniers mois en 2021 par EPCI - %



Source : CNAM SIAM ERASME 2021

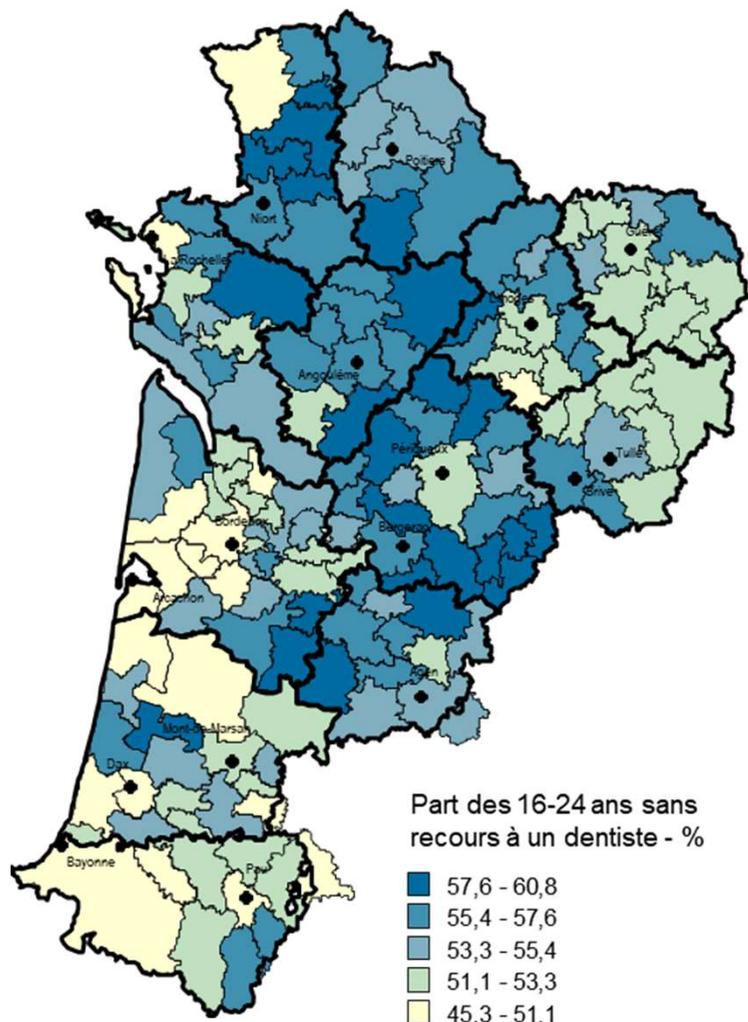
Nombre de bénéficiaires du régime général âgés de 16-24 ans n'ayant pas eu d'acte de généraliste sur les 24 derniers mois rapporté au nombre total de bénéficiaires du régime général du même âge



Plus d'un jeune sur deux

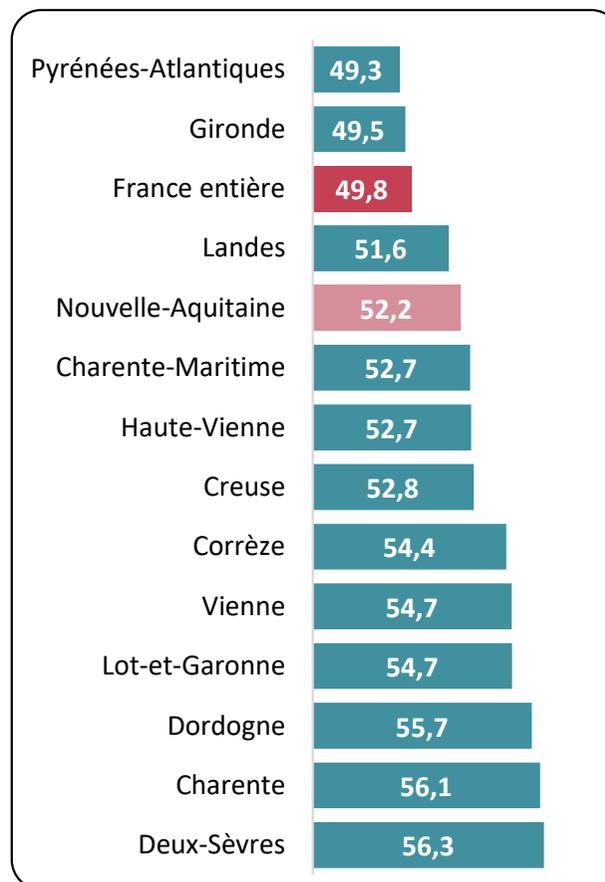
sans recours à un dentiste

Part de bénéficiaires de 16-24 ans n'ayant pas eu de consultation de dentiste sur les 24 derniers mois en 2021 par EPCI - %



- En Nouvelle-Aquitaine, plus de la moitié des 16-24 ans n'avaient pas eu recours à un chirurgien-dentiste au cours des 24 derniers mois, soit une part un peu plus élevée qu'au niveau national : 52,2% vs 49,8%
- On observe un recours un peu plus fréquent dans les départements de la Gironde ou des Pyrénées-Atlantiques. Au contraire, la part de 16-24 ans n'ayant pas eu de recours dépasse 56% dans la Charente et dans les Deux-Sèvres
- Les valeurs les plus favorables concernent certains territoires de la façade Ouest (Bordeaux Métropole, bassin d'Arcachon, Pays Basque, CA La Rochelle...). Au contraire, on relève plus de 60% de non recours dans des intercommunalités à dominante rurale (dans les Deux-Sèvres ou la Dordogne notamment)

Part de bénéficiaires de 16-24 ans n'ayant pas eu de consultation de dentiste sur les 24 derniers mois en 2021 par EPCI - %



Source : CNAM SIAM ERASME 2021

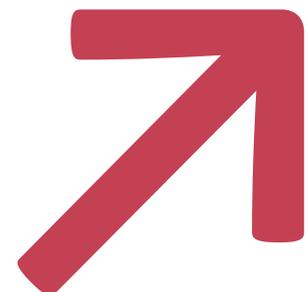
Nombre de bénéficiaires du régime général âgés de 16-24 ans n'ayant pas eu d'acte de chirurgien dentiste sur les 24 derniers mois rapporté au nombre total de bénéficiaires du régime général du même âge



Retrouvez

 toutes les **informations sociales** sur la plateforme

 les publications de l'ORS Nouvelle-Aquitaine



Juin 2023



 **Bordeaux**
58 rue Abbé de l'Épée
33000 Bordeaux
05 56 56 99 60

 **Poitiers**
203 route de Gençay
86280 Saint-Benoit
05 49 38 33 12

 **Limoges**
4 avenue de la Révolution
87000 Limoges
05 55 32 03 01
contact@ors-na.org